

# Keleier

## an "Ti-Kear"



50<sup>ème</sup> année

PLOURIN

N° 16

Mardi

18 Avril 2023

### / CYBERESPACE /

Ouvert toutes les semaines **du lundi après-midi au samedi matin** :

Matin de 9h à 12h – Après-midi de 13h30 à 18h - 02 98 04 37 44 - [cyber@plourin.fr](mailto:cyber@plourin.fr)

**Semaine du 24 au 29 Avril** : le cyberespace sera ouvert uniquement mardi matin, mercredi toute la journée, jeudi matin et samedi matin.

### / CYBERI@ /

**DIMANCHE 07 MAI – 17H – 4/5€ – « AMANTS »** - Date de sortie 17/11/21 (1h40) - Thriller, Drame de Nicole Garcia - Avec Pierre Niney, Stacy Martin, Benoît Magimel... « Lisa et Simon s'aiment passionnément depuis leur adolescence et mènent la vie urbaine et nocturne des gens de leur âge. A la suite d'une soirée qui tourne mal et dont l'issue n'est autre que la prison pour Simon, il décide de fuir. Lisa attend alors des nouvelles de Simon qui ne viendront jamais. Trois ans plus tard, dans l'Océan Indien, elle est mariée à Léo quand leurs destins se croisent à nouveau... ».

L'Obs : « Amants », au fond, est la version moderne du trio d'amants tragiques, trio dont on pensait avoir épuisé toutes les ressources. Nicole Garcia lui donne une nouvelle vie, avec une électricité palpable. Cinéma survolté ? Oui, comme l'amour.

### / BIBLIOTHÈQUE /

Horaires d'ouverture : Mardi : 16h30 à 18h30 – Mercredi, 10h à 12h et les 1er et 3èmes Samedis du mois, 10h30 à 12h.

### / ECOLE PUBLIQUE - PLOURIN /

Les « **Portes ouvertes** » de l'école de Plourin auront lieu le **vendredi 12 mai de 17h30 à 19h00**. Toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir, vous pourrez visiter l'école et voir les différents projets et productions des élèves dans chaque classe.

Renseignements : 02 98 04 38 18 - mail : [ecole.plourin@gmail.com](mailto:ecole.plourin@gmail.com).

### / AIDE AUX DEVOIRS /

Salle Ty Kreiz, – Jeudi 20 Avril & Jeudi 27 Avril, à 17H. A l'intention des collégiens et lycéens. Contact : 06 19 68 01 62.

### / ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES - PLOURIN /

Afin de préparer le stand zéro déchets pour la kermesse, nous vous attendons à l'atelier couture le **Samedi 06 Mai**, de 14 à 17H, à la Salle Enezenn. Si vous souhaitez nous apporter votre aide en confectionnant chez vous, c'est également possible. Débutants, passionnés et confirmés sont tous les bienvenus. Contact : 06 60 65 65 89.

Si vous avez la main verte, nous recherchons des boutures de plants pour faire des lots également.

Merci d'avance.

### / ASSOCIATION TENZORIOU PLOERIN /

**Vendredi 12 mai** - 18H - Chapelle Saint Roch de Plourin - Concert de musique baroque XVIIe et XVIIIe - Places très limitées - Inscription obligatoire : 06 81 20 34 30 - Libre participation

### / PETITE REINE PLOURINOISE /

**Tous les Jeudis**, venez marcher avec nous – Départ 14h, Parking de la Gare.

**Dimanche 23 Avril** : Cyclo, Rando à Plabennec - VTT, marcheur, 9H00 - Départs du local.

### / AVIS DIVERS /

**MAIRIE- AGENCE POSTALE** : Bureaux ouverts tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h, le samedi de 9h à 11h30. Mairie : 02 98 04 31 57. Agence Postale : 02 98 04 31 50. Site : [www.plourin.fr](http://www.plourin.fr) Courriel : [accueil@mairie-plourin.fr](mailto:accueil@mairie-plourin.fr)

**RECENSEMENT - JOURNÉE DU CITOYEN** : Il est rappelé que les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois de leur 16ème anniversaire révolu. Apporter le Livret de Famille.

### PAROISSE :

**Messes** : - **Samedi 22 Avril** à 18h00 à Lampaul-Ploudalmézeau et Guipronvel.

- **Dimanche 23 Avril** à 10h30 à Ploudalmézeau et Saint-Renan.

**CL & LUI COIFFURE - PLOURIN** : Le salon sera fermé du 24 Avril au 1<sup>er</sup> Mai inclus.

**CABINET INFIRMIER** : Mmes DOLL Delphine et BOLEZ Virginie, infirmières libérales, à PLOURIN - Place An Ty Kear. ☎ 06 47 50 75 60.

**A.T. TAXI** : Pour tous vos déplacements, transport de malade assis toute distance, transport scolaire conventionné. ☎ 06 45 74 92 24.

**DISTRI CLUB MÉDICAL - PLOURIN** : ZA de Keryar - [plourin@districlubmedical.com](mailto:plourin@districlubmedical.com) - Tél. 02 98 45 28 40 – Pour particuliers et professionnels : Importante gamme de produits disponibles. Ouvert lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi matin sur RdV.

**RECYCLERIE IROISE « TRI BUT » - PLOURIN** : Donnez une seconde vie à vos objets ! Horaires : Lundi et vendredi de 14h à 17h (dépôts uniquement) & mercredi et samedi 10h-12h30 et 14h-18h (dépôts + boutique). Contact : 06.83.21.86.03 // [iroisetribut@gmail.com](mailto:iroisetribut@gmail.com).

**VESTIBOUTIQUE - PLOUDALMEZEAU** : L'Unité Locale Croix-Rouge du Pays d'Iroise modifie les horaires d'ouverture, située à l'espace Kerjols. Ainsi, à compter du 1er mars 2023 les bénévoles accueilleront le public : - les mercredis de 14H à 17H - les samedis de 10H à 13 H.

**ATELIER D'ECRITURE - PORSPODER** : La médiathèque Pierre Arzel de Porspoder vous propose un atelier d'écriture mensuel le dimanche matin de 10h à 12h, les 23 avril, 21 mai, 18 juin. Gratuit sur inscription à l'accueil de la médiathèque ou par téléphone au 02 98 89 38 01, ou directement auprès de l'animatrice au 06 37 27 02 45

**SKOL DIWAN - PLOUDALMEZEAU** : Ecole immersive en breton – « **Portes ouvertes** » le **samedi 13 mai** de 9h30 à 12h. Famille bretonnante ou non, l'école est accessible à tous. Venez nous rencontrer au 3 rue de Cullompton 29830 Ploudalmézeau"

**A D M R du PAYS D'IROISE** : « Café musical » pour les proches aidants – GRATUIT - L'ADMR du Pays d'Iroise organise un « Café musical aidants » à la Médiathèque de Plouarzel, **vendredi 28 avril de 14h30 à 16h30**. Les aidants peuvent bien sûr venir accompagnés de la personne qu'ils aident pour profiter d'un petit concert d'Audrey Flourey – Anim bien-être, suivi d'une heure d'atelier animé par Sandrine Bauguet - 1001 Petites Graines, sur la communication aidant - aidé. Ouvert à tous les aidants, sur inscription au 02 98 32 60 04 / ou par mail : [contact@admr29pi.org](mailto:contact@admr29pi.org). Cette action est soutenue par la CARSAT Bretagne.

**AMICALE LAIQUE - LANILDUT** : Vous invite à découvrir et, pourquoi pas ? à apprendre à danser le TANGO ARGENTIN le **vendredi 28 avril** à 20 heures à l'Espace Queffelec de Lanildut. Musique, danse, dépaysement garanti ! Entrée gratuite.

**ATELIER D'ECRITURE - PORSPODER** : La médiathèque Pierre Arzel de Porspoder vous propose un atelier d'écriture mensuel le dimanche matin de 10h à 12h, les 23 avril, 21 mai, 18 juin. Gratuit sur inscription à l'accueil de la médiathèque ou par téléphone au 02 98 89 38 01, ou directement auprès de l'animatrice au 06 37 27 02 45

### / PETITES ANNONCES /

- \* Trouvé bague à la Salle kan Lévénéz – A réclamer à la mairie.
- \* Trouvé paire de lunettes de vue, près de « Pen ar Pont », le Dimanche 09 Avril – A réclamer à la mairie.
- \* Trouvé clef de véhicule à « Kergastel », sur la RD 68, le Dimanche 09 Avril – A réclamer à la mairie.
- \* Donne poissons rouges – 1 an – Tél. 07 82 26 12 20.
- \* Recherche personne pour entretien maison, repassage, ... 3 ou 4 heures/semaine - Sur PLOURIN – CESU – Contact : 06 79 65 59 24.
- \* Cours de français, maths, soutien scolaire à domicile, donnés par professeur certifié – Cours adapté à chaque élève – Préparation examens et concours – 33 €/heure (50 % déductible impôts) – Tél. 07 86 25 36 12 – [nm7@orange.fr](mailto:nm7@orange.fr).
- \* « LA BELLA VITA » - Pizzas à emporter et produits italiens – est présente tous les dimanches soir, Place an Ty Kear, de 18h à 21h – Réservations par téléphone au 06 76 17 58 11, à partir de 17h30.
- \* FERME DU LAOUEN : Maraîcher BIO, propose ses produits tous les mardis, de 17h30 à 19h à « Kérizaouen » à PLOURIN- 06 84 78 11 15.
- \* LA CAVE de GILLES : Dégustation gratuite sur rendez-vous à Kerarc'hant Vras, le week-end ou le soir après 18h. 06 85 10 86 85.

### / MEMENTO /

- \* **Pharmacie** : Composer le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.
- \* **A. D. M. R.** : Aide à Domicile en Milieu Rural : Aide à la personne, entretien logement... 02 98 32 60 04
- \* **RAIL emploi services** : Ménage – Jardinage - Petits travaux de bricolage - Garde d'enfants ... 02 98 48 01 68
- \* **Les Amitiés d'Armor** : Service de soins infirmiers à domicile. Tel/fax 02 98 32 42 32 - Aides-soignants à domicile 7j/7 – Tel 02 98 84 61 44.
- \* **Atelier Communal** : 02 98 04 36 81 \* **Déchèterie – PLOURIN** : 02 98 04 43 68. \* **C. C. P. I.** : 02 98 84 28 65
- \* **Syndicat de propriété rurale du Finistère** : Luc BALEY juge au Tribunal paritaire des baux ruraux de Brest : 02 98 84 30 12 - 06 50 42 06 69
- \* **Conciliateur de justice** : Joël PRIETZ Mairie de Ploudalmézeau. Permanence le jeudi après-midi de 14h à 17h : 02 98 48 10 48
- \* **Presse locale** : **Le Télégramme** : Laurent Charbonnier – 06 26 65 36 56 – [l.charbonnier.letelegramme@gmail.com](mailto:l.charbonnier.letelegramme@gmail.com)  
**Ouest-France** : Marie-Christine Pellen – 06 81 77 14 85 [mcpellen.of@orange.fr](mailto:mcpellen.of@orange.fr)

### COMMUNIQUÉS DE LA CCPI - Services communautaires : 02 98 84 28 65

**Maison de l'Emploi** : **Mission Locale (pour les – de 26 ans)** : du lundi au vendredi sur RDV au 02 98 32 43 05.

**P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)** : accompagnement individualisé et collectif de personnes en recherche d'emploi (préinscription obligatoire). **Rail Emploi services** : le mardi de 10h à 12h sur RDV – 02 98 48 01 68.

**Prépa clés** : bureautique/numérique, français ou anglais pour les demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés. **Offres d'emploi à consulter sur** : <https://www.pays-iroise.bzh/services-population/maison-de-l-emploi> et <https://www.facebook.com/EconomieEtEmploi.PaysIroiseCommunaute/>. **Contact** : 02 98 32 47 80 ou [maison.emploi@ccpi.bzh](mailto:maison.emploi@ccpi.bzh).

**Collecte des recycleries mobiles en Avril** : Déposez vos objets en bon état pour leur offrir une seconde vie : collecte spéciale au Conquet (parking Tissier) le 21 Avril (par Un peu d'R). Collectes en déchèterie : Un peu d'R le 28 à Plougonvelin, le 14 à Plouarzel. Iroise Tri-but le 22 à Plourin, le 29 à Ploudalmézeau. Les recycleries se déplacent aussi à domicile. Un peu d'R (07 82 42 84 42), Iroise Tri-but (06 83 21 86 03).

**En vacances, je trie aussi !** Pour aider les vacanciers à trier leurs déchets, le service déchets met à disposition des hébergeurs un mémo tri traduit en anglais et en allemand. En cas de doute, téléchargez l'application « Guide du tri ». Le petit plus : trouvez, en 1 clic, le point d'apport volontaire le plus proche de vous (verre, emballages ou ordures ménagères). Vous pouvez aussi demander votre mémo tri en mairie.

**Quels déchets composter ?** Tous les déchets alimentaires : fruits et légumes (y compris les agrumes), restes de repas cuits (sauces...), aliments périmés (yaourts...), pain, coquilles d'œufs et de moules écrasées, petits restes de viande, poisson, crevettes (en petite quantité, les enfouir), etc. Pour équilibrer, ajouter des matières brunes : essuie-tout, mouchoirs, carton brun, feuilles, petites tailles de haie et déchets secs du jardin. Mélangez, mouillez et laissez toujours une couche de matières brunes en surface (pour éviter les odeurs et moucherons).

**Tous au compostage au 1<sup>er</sup> Janvier 2024** : La loi anti-gaspillage prévoit la généralisation du tri des déchets alimentaires en 2024. Trois bonnes raisons de se mettre au compostage : les déchets retournent à la terre au lieu d'être incinérés, vous produisez votre propre compost et vous faites des économies. Achetez un composteur à tarif aidé : 25 € (300 l en plastique), 30 € (300 l en bois). Composteurs disponibles à l'accueil de Pays d'Iroise Communauté, aux horaires d'ouverture. Des ateliers mensuels sont proposés pour vous accompagner. Infos : [dechets@ccpi.bzh](mailto:dechets@ccpi.bzh) ou 02 98 32 37 83.

**Nautisme en Pays d'Iroise** : **Venez naviguer dès ce printemps !** Au programme : stages multi-glisser dès 6 ans (Optimist, stand up paddle, planche à voile, catamaran ...), location de matériel, cours particulier et formation moniteur. Renseignements et inscriptions sur [nautisme.pays-iroise.bzh](http://nautisme.pays-iroise.bzh), au 02 98 32 37 80 ou par mail [npi@ccpi.bzh](mailto:npi@ccpi.bzh)

**Nautisme en Pays d'Iroise recrute des saisonniers !** Moniteurs et aides-moniteurs (dès 14 ans) sur les centres nautiques de Ploudalmézeau, Plougonvelin, Plouarzel et Landunvez. Candidatez sur [pays-iroise.nous-recrutons.fr/nautisme](http://pays-iroise.nous-recrutons.fr/nautisme) avant le 29 Avril. Renseignements au 02 98 32 37 80 ou par mail [npi@ccpi.bzh](mailto:npi@ccpi.bzh).

**Référément des hébergements touristiques du Pays d'Iroise** : Vous êtes propriétaire d'un meublé ou de chambres d'hôtes ? Devenez acteur de votre territoire, bénéficiez de conseils, d'avantages et rendez-vous en ligne avec Eloha. Profitez d'une diffusion sur [www.iroise-bretagne.bzh](http://www.iroise-bretagne.bzh) ainsi que sur le guide des hébergements en souscrivant à l'Office de Tourisme Iroise Bretagne. Contact : Valentine et Adeline au 02 98 89 55 04/ [hebergement@iroise-bretagne.bzh](mailto:hebergement@iroise-bretagne.bzh)

**Permanences d'information sur l'amélioration et l'adaptation de l'habitat** : Pays d'Iroise Communauté a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) afin d'accompagner les ménages aux ressources modestes dans leur projet de travaux d'amélioration (rénovation thermique) ou d'adaptation (perte d'autonomie, handicap) de leur logement. Permanences gratuites 2 fois par mois à la Communauté de communes, sur rendez-vous auprès de Soliha au 02 98 95 99 58.

**Faire des économies de chauffage avec Tinergie** : Quelques conseils pour faire des économies de chauffage : baisser le chauffage de 1° C, fermer les volets à la tombée du jour, mettre des rideaux épais aux fenêtres, installer des bas de portes sur les portes donnant sur l'extérieur... Info : Tinergie, 02 98 33 20 09. Permanences organisées à la Communauté de communes sur RDV 2 fois par mois.

## Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 14 Avril 2023

Le vendredi 14 Avril 2023 à 18h, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PLOURIN, se sont réunis à la mairie.

Tous les Conseillers sont présents à l'exception de Madame Marie-Christine LAINEZ arrivée en cours de réunion.  
Secrétaire de séance : Vanessa MOENNER.

Le compte-rendu de la réunion du 27 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

### AFFAIRES BUDGETAIRES

#### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux des impôts à l'identique à ceux appliqués en 2022, soit la TH -taxe d'habitation - (uniquement pour les contribuables qui possèdent une résidence secondaire) le taux de 22,40 ; pour le foncier Bâti : 37,60 et le foncier non bâti : 43,20.

La prévision de budget a été faite lors de la commission des finances sur cette proposition. Toutefois, compte tenu des augmentations des bases décidées par le législateur lors du vote de la loi des finances, les bases ont été revalorisées de 7 %, pourcentage qui induit une sensible augmentation du produit fiscal pour la Commune de l'ordre de 26 769 € hors allocations compensatrices et coefficient correcteur.

Le budget a donc été établi à partir des bases notifiées par les services des impôts et des taux ainsi proposés, ce qui va générer un produit fiscal attendu de 640 351 € contre 600 755 € en 2022.

Le budget qui sera présenté à suivre est basé sur cette proposition de fixation du taux du Foncier bâti à 37,60 et celui du foncier non bâti à 43,20.

Avis favorable à l'unanimité pour reconduire les taux votés en 2022.

#### BUDGET DE LA COMMUNE :

Monsieur le Maire et Arnaud SANJOSE, présentent à l'assemblée le projet de budget :

Le budget de fonctionnement s'équilibre à la somme de 1 378 454 €.

Les recettes principales se composent ainsi : atténuation de charges et produits des services et du domaine : 108 900 €, impôts et taxes : 727 351 €, dotations et participations pour 388 478 €, autres produits de gestion : 41 075 €, opérations d'ordre pour travaux en régie : 70 050 €, amortissement : 9 800 €, atténuation de charges : 32 000 €, produits spécifiques : 600 €.

Les dépenses concernent les chapitres suivants : charges à caractère général : 314 900 €, dépenses de personnel : 550 000 €, autres charges de gestion : 139 050 €, charges financières – intérêts de la dette - pour 22 000 €, atténuation de produits : 29 900 €, et charges exceptionnelles de 700 €, dotations aux amortissements de 9 800 €. L'excédent prévisionnel de recettes par rapport aux dépenses est de 312 104 €.

Le budget d'investissement s'équilibre à la somme de 1 406 173 €.

Les principales dépenses concernent les reports du résultat du compte administratif au niveau de l'investissement pour - 87 925 €. Le remboursement du capital des emprunts est de 156 000 €. Les immobilisations incorporelles et la subvention d'équipement versées pour un montant de 77 421 €. Participations et créances rattachées pour un montant de 58 000 €. Les autres dépenses concernent aux chapitres 21 et 23 pour un montant de 921 000 € avec les reports ou de nouvelles dépenses pour du matériel informatique et du mobilier, des reports pour des travaux de réseaux électriques, d'éclairage public et de communications électroniques, l'acquisition de l'immeuble du CEDAXE, des travaux de réhabilitations pour cet immeuble, des travaux sur bâtiments communaux (église, chapelles) d'aménagements des étages du bâtiment Foyer des Jeunes, des travaux d'aménagements de sécurité au carrefour du CEDAXE et les arrêts de cars face à l'école, quelques travaux de voirie, le renouvellement de l'éclairage du terrain de sports, quelques acquisitions foncières, le remplacement des systèmes de chauffage dans certains bâtiments communaux (mairie – logements locatifs de la place de la gare, salle Kan-Lévénéz, travaux de réfection du mur de l'école rue de Kergroades et réfection de l'ancienne cour, etc... . Un crédit de 58 000 € est maintenu pour la participation de la commune à sa prise de participation à la SAS qui sera créée pour le site photovoltaïque de Lanrinou dans l'attente de la création de la SAS TREDAN EOL et 70 000 € en opération d'ordre pour les travaux sur les bâtiments réalisés en régie par le personnel communal (dont les travaux d'aménagement des locaux au-dessus du foyer et des travaux à venir au CEDAXE). Les opérations de compte de tiers pour un montant de 25 777 €. La neutralisation des amortissements pour un montant de 9 800 € et subventions transférées pour un montant de 250 €.

Au niveau des recettes, reprise de l'excédent de fonctionnement 2022 pour 402 531,33 € : diverses subventions et participations pour 332 500 €, le FCTVA et la taxe d'aménagement pour 72 000 €, les amortissements pour 9 800 €, et le virement prévisionnel du fonctionnement de 312 104 € ; inscription d'un emprunt de 277 238 € est nécessaire à l'équilibre du budget d'investissement qui s'élève en dépenses et recettes à 1 406 173 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget ainsi présenté.

**BUDGET des LOTISSEMENTS :**

Lotissement PARK KREIZ

Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 956 501 € en dépenses et recettes. En investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à un total de 729 650 €.

Lotissement de KRUGELL :

Arnaud SANJOSE présente le budget lotissement du Krugell qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 83 408,40 € et en dépenses d'investissement à 0 €.

Accord unanime pour adopter les budgets lotissements ainsi présentés.

**Demande de subvention au titre du produit des amendes de police :**

Monsieur le Maire propose que la demande de subvention au titre du produit des amendes de police se porte sur les travaux d'aménagements des travaux de sécurisation au carrefour face au CEDAXE afin de casser la vitesse des véhicules qui traversent le bourg à cet endroit ainsi que les abords de l'école où seront réalisés des aménagements pour les bus qui prennent les enfants qui vont aux collèges. Accord unanime.

**Demande de subvention auprès de la Région pour arrêts de cars près de l'école rue de Kergroadès face à l'ancienne cour.**

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire d'améliorer la sécurité des collégiens qui attendent le car scolaire à proximité de l'école à l'endroit où un abri provisoire a été réalisé et qu'il convient de mettre aux normes les 2 quais voyageurs et de réaliser un abri de façon à ce que les collégiens puissent s'abriter en cas d'intempéries. Accord unanime pour solliciter une subvention du Conseil Régional pour réaliser ces 2 arrêts de cars conformément aux normes en vigueur.

**Demande de subvention ligue de foot pour remplacement des projecteurs du stade :**

Monsieur le Maire souligne que les projecteurs au terrain de foot sont énergivores et un des 6 en place serait à remplacer car il ne fonctionne plus. Aussi, il propose d'étudier la possibilité de remplacer les 6 projecteurs par des projecteurs LED et de solliciter une subvention auprès de la Ligue de Foot pour participer au financement de ce remplacement. Accord unanime.

**CCPI : Convention d'échange de données géographiques et de services associés :**

Accord unanime pour autoriser Mr le Maire à échanger de certaines données entre la CCPI et la Commune.

**Actualisation du régime indemnitaire :**

Accord unanime pour actualiser le régime indemnitaire en référence au barème mis en œuvre à la CCPI concernant le cadre d'emplois de catégorie C portant l'IFSE de 3 240 € /an à 5 160 € et le CIA (Complément Indemnitaire Annuel) de 350 € à 419,63 € annuel.

**Indemnité de coordinateur pour l'organisation du recensement :**

Accord unanime pour accorder une indemnité correspondant à 15 % du plafond de sécurité sociale soit 549,90 € à l'agent coordinateur pour l'organisation du recensement. Recensement dont les données devraient être bientôt connues.

**Adoption des délibérations concernant les conventions et délibérations concernant les Certificats d'énergie Coup de pouce**

pour les remplacements des chaudières de la mairie, et la chaudière des logements locatifs ;

Accord unanime pour adopter ces conventions entre le SDEF et la Commune.

**Attribution marché remplacement du chauffage de la mairie** par une PAC et remplacement des radiateurs : proposition de retenir le devis de 24 907,58 € TTC PETTON énergies : Accord unanime.

**Affaires diverses :**

Convention d'adhésion au service du délégué à la protection des données (DPD) du Centre de Gestion du Finistère : Accord unanime.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20h00.